

PREMIER JET

La Première Foix, festival de premiers films documentaires, Marseille et Aix-en-Provence
8ème édition du 27 février au 4 mars 2017

APPEL À PROJET/ REGLEMENT 2017

ARTICLE 1 : La huitième édition du festival du premier film documentaire « LA PREMIERE FOIS », se déroulera à Marseille, Aix en Provence et dans le Pays d'Aix du 27 février au 4 mars 2017

ARTICLE 2 : L'atelier « Premier jet » est un projet inclus dans le Festival « LA PREMIERE FOIS », une initiative de l'association LES FILMS DU GABIAN.

> Premier jet est pensé comme une plateforme de rencontre et d'échanges autour de premiers films documentaires en cours de réalisation.

> Deux projets sont sélectionnés sur dossier. Les réalisateurs sont ensuite invités à participer à une journée de travail autour de leur projet et en présence de professionnels du cinéma. Un parcours de rencontres professionnelles à Marseille fait suite à l'atelier.

ARTICLE 3 : **Premier Jet** est ouvert aux premiers films documentaires en cours de réalisation, privilégiant des propositions originales d'écriture, quels qu'en soient le sujet, le genre et la forme. Sont aussi considérés comme premiers films des œuvres écrites après des films d'école ou des courts métrages auto-produits.

> Le festival n'inclut pas dans sa recherche les reportages, les émissions d'information, les documentaires à caractère journalistique et les films promotionnels ou d'entreprise.

> Le film doit être déposé par l'auteur-réalisateur. Il ne doit pas être engagé avec une société de production ou avec une école. L'état d'avancement du film n'est pas un critère pour la sélection, pourvu qu'il y ait des rushs à présenter lors de l'atelier.

> Les extraits en pré-sélection doivent être en version originale ou sous-titrés en français, anglais, espagnol ou italien. En cas de sélection, ils devront être sous-titrés en français.

ARTICLE 4 : Le dossier d'inscription se compose :

- d'un dossier en langue française (relié en 2 exemplaires) comprenant : un bref résumé, un synopsis, et une note de réalisation (forme et composition libres)
- d'un lien de visionnage rendant compte d'un premier travail (repérages, teaser, ours, montage en cours, éléments sonores). La durée ne devant pas dépasser 60'
- de la fiche d'inscription « Premier jet » complétée et signée
- de ce règlement signé.

> Les dossiers d'inscription complets devront être envoyés à l'association Les Films du Gabian au plus tard le **6 janvier 2017**. La fiche d'inscription et une photo du film doivent également être envoyées par mail pour valider l'inscription à l'adresse suivante : festivallapremierefois@gmail.com

> Les frais de copies et d'expédition sont à la charge des participants. Aucun document ne sera renvoyé à son expéditeur. Un courriel de confirmation de bonne réception des documents sera adressé à l'expéditeur.

ARTICLE 5 : La responsabilité de l'association Les Films du Gabian et de ses partenaires ne saurait être engagée notamment quant à la perte lors de l'envoi des dossiers d'inscription par les participants et quant à l'utilisation illégale qui pourrait en être faite par des tiers.

ARTICLE 6 : Il appartient aux auteurs d'être en conformité avec la SACEM.

> Le réalisateur et le ou les ayants droits du ou des films s'engagent à ne pas retirer le film dès l'annonce de sa sélection.

> **En cas de sélection, le réalisateur s'engage à être présent au festival les 2 et 3 mars 2017. L'association prendra en charge le transport, l'hébergement chez l'habitant et les repas.**

> L'inscription au festival est gratuite mais implique l'acceptation sans réserve des termes du présent règlement.

Ce règlement doit être signé et envoyé par courrier postal à l'association Les Films du Gabian :

Je soussigné(e).....

en qualité de

du film (titre):

déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à en faire respecter toutes les clauses.

Fait à, le :

Signature :